

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)****Date de convocation :**
07/09/2026**Membres :**

En exercice 19

Présents : 17

Votants : 18

Date d'affichage :
15/09/2026**Date de publication :**
15/09/2026**Le 14 septembre 2026 à 20h30 au foyer polyvalent**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Valérie BÉLURIER, Gabriel BEUGIN, Jean-Luc CHARVET, Jean Georges CLAIR, Anne-Cécile GAGNE, Nathalie LAULAN, Virginie LEBET, Aurélie LELONG, Cédric MILHES, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Éric PLANTECOSTE, Sophie SUBIRATS, Jean-François TARIS, Jean-Christophe VIALA et Philippe VICENTE**Était représentée :** Noémie LOUVRADOUX par Gabriel BEUGIN**Absent :** Olivier FORÊT**Secrétaire de séance :** Gabriel BEUGIN**DÉLIBÉRATION N° 2026-80****OBJET : Avenant n° 1 au marché public de fourniture de repas pour la restauration scolaire, périscolaire et de portage de repas à domicile**

Par délibération n° 2024-45 du 10 juin 2024, le Conseil Municipal a confié à l'entreprise Albert Restauration le marché public de fourniture de repas pour la restauration scolaire, périscolaire et de portage de repas à domicile.

Étant donné le contexte inflationniste, notamment des matières premières et alimentaires, Albert Restauration propose une révision des prix de 1,28 % selon les indices INSEE en vigueur.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de valider l'avenant n° 1 relatif au marché public de fourniture de repas pour la restauration scolaire, périscolaire et de portage de repas à domicile concernant une révision des prix de 1,28 %,
- d'adopter à compter du 1^{er} septembre 2026 le bordereau des prix suivant :

Ancient tarif HT		Nouveau tarif HT
Déjeuner maternelle	3,84 €	3,89 €
Déjeuner primaire	3,84 €	3,89 €
Déjeuner adulte	4,09 €	4,14 €
Pique Nique	3,69 €	3,74 €
Gouter	0,50 €	0,51 €
Déjeuner portage	4,09 €	4,14 €

- d'autoriser M. le Maire à signer cet avenant n° 1 et toutes pièces afférentes à ce dossier.

POUR : 18
CONTRE : 00
ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
En mairie, le 14 septembre 2026

Le Maire



Jean Georges CLAIR

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Beugin", is written over a faint circular stamp.

Gabriel BEUGIN